

Eau et Solidarités internationales

Dossier de la rédaction de H2o
February 2022

Les six agences de l'eau françaises ont lancé en janvier 2021, de façon inédite, un appel à projets commun, concernant l'accès durable à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène pour des populations défavorisées de pays en cours de développement. Cet appel à projets visait pour la première fois à mutualiser les ressources financières des six agences de l'eau : Adour-Garonne, Artois-Picardie, Loire-Bretagne, Rhin-Meuse, Rhône-Méditerranée Corse et Seine-Normandie, avec comme objectif de faire émerger des projets de solidarité sur certains territoires de coopérations institutionnelles, l'enveloppe totale mutualisée disponible atteignant 2 millions d'euros. Cette enveloppe s'ajoute aux aides mobilisées par les agences dans le cadre de la loi Oudin-Santini et de leur politique de coopération internationale qui, en 2021, ont représenté 18,2 millions d'euros d'aide publique au développement.

Dans le cadre de cet appel mutualisé, visant spécifiquement l'accompagnement de la mise en place d'une gestion intégrée des ressources en eau (GIRE), 13 projets ont été retenus. Ils se déploient sur les bassins de l'Oum (Bénin), Mono (Togo), du Nil (RDC), du Stung Sen (Cambodge), du Bandama (Côte d'Ivoire), du fleuve Sénégal (Mauritanie et Sénégal), du Mouhoun et du Nakanambé (Burkina Faso), du Nam Sa (Laos), de la Sanaga (Cameroun), du lac Itasy (Madagascar) et dans la région des Niayes (Sénégal).

Agences de l'eau